



Le 13 octobre 2025

COMMUNIQUÉ

Lycée pro, grève du 14 octobre : le Spelc privilégie le dialogue !

Le Spelc préfère continuer le dialogue constructif, entamé en mai dernier, avec le Haut-commissariat à l'enseignement et à la formation professionnels et n'appelle pas à faire grève le 14 octobre.

Le Spelc a en effet été reçu en mai dernier par Monsieur le Haut-commissaire à l'enseignement et à la formation professionnels. Certaines recommandations présentées par le Spelc sur la réforme du lycée professionnel et du parcours différencié ont été prises en compte.

Les avancées obtenues par le Spelc :

- la diminution de la durée du parcours différencié de 6 à 4 semaines permettant ainsi de retrouver deux semaines de temps d'enseignement ;
- la clarification de la situation de la prévention santé environnement (PSE), dont l'épreuve a été placée en juin et sera dorénavant en mai avec les autres épreuves ponctuelles ;
- un partage de ce parcours entre les enseignants des lycées professionnels et les enseignants de l'enseignement supérieur, afin de répondre à l'objectif d'accompagnement vers l'enseignement supérieur.

Le Spelc poursuit cependant les négociations pour :

- obtenir une organisation cohérente du calendrier, afin de ne plus avoir d'enseignants en souffrance dans les lycées professionnels ;
- supprimer l'ensemble des chevauchements entre les heures de face-à-face élèves du parcours à la poursuite d'études supérieures, le suivi des élèves en périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) dans le cadre du parcours à l'insertion professionnelle, les corrections d'examens et un livret scolaire du lycée (LSL) qui doit être validé en fin de parcours et non au début ;
- clarifier la situation de la mixité des publics dans les établissements privés sous contrat qui participe notamment à la dégradation des conditions de travail des enseignants des lycées professionnels.

Le Spelc a demandé une nouvelle audience dans les meilleurs délais pour obtenir des avancées sur ces sujets qui sont essentiels au bien-être et à la qualité de vie au travail.

Le Spelc défend l'intérêt des enseignants des lycées professionnels privés sous-contrat !